

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION DES
TECHNICIENNES DE L'INTERVENTION SOCIALE FAMILIALE
DU 20 SEPTEMBRE 2024**

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément à l'article 2 de l'arrêté du 25 avril 2006 fixant les modalités d'admission du Diplôme d'Etat de « **Technicien de l'Intervention Sociale Familiale** ».

❖ **FORMATION INITIALE (VOIE DIRECTE) :**

Est déclarée admise pour la rentrée de 2024-2025, par ordre alphabétique :

NAJI Yasmina

Isle, le 20 septembre 2024.

La Directrice Générale


Catherine LOUBRIAT

*Le Responsable du Pôle des Formations à
l'accompagnement socio-éducatif*

Ludovic GERMANEAU

